



DELIBERATION

N° CP_2019_06_022

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 4 JUIN 2019

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

SERVICE : Pôle Collèges - Patrimoine départemental/Direction des collèges

OBJET : Programme d'équipements non pédagogiques des collèges - complément

Elu(s) présent(s) : M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFAYE, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. ALLARD, excusé, a donné délégation de vote à M. BOULESTEIX ; M. ESCURE, excusé, a donné délégation de vote à M. LAFAYE ; Mme FONTAINE, excusée, a donné délégation de vote à Mme JARDEL ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à Mme PLAZZI ; Mme LHOMME-LEOMENT, excusée, a donné délégation de vote à Mme MORIZIO.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Lors du vote du budget primitif, l'Assemblée départementale a décidé pour l'année en cours, l'inscription d'une dépense de 250 000 € de crédits pour l'acquisition d'équipements non pédagogiques.

La Commission permanente du 5 mars 2019 a arrêté la répartition détaillée de cette dotation au bénéfice de chaque collègue.

Compte tenu d'un besoin inopiné de remplacement d'un équipement à destination de l'équipe centralisée de lingerie, il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur un ajustement budgétaire lié à cet achat.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses				15 000 €
Recettes				

RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de présenter l'ajustement budgétaire nécessaire à la programmation d'équipements non pédagogiques, pour l'achat de mobiliers et matériels d'entretien, arrêtée par l'Assemblée départementale et répartie lors de la Commission permanente du 5 mars dernier.

Un nouveau besoin d'équipement est apparu au niveau du service départemental de lingerie situé au collège Pierre Donzelot à Limoges. Ce service s'occupe de l'entretien du linge de plusieurs collèges (lavage, repassage, travaux de couture des tenues de travail principalement).

Depuis quelques temps, la sècheuse repasseuse, achetée en 1992, a connu plusieurs pannes consécutives de plus en plus complexes, chronophages et onéreuses à réparer. Cet équipement est devenu obsolète.

Compte tenu du caractère indispensable de cette machine et afin d'éviter qu'une nouvelle panne interfère dans le bon fonctionnement de la lingerie, il est proposé d'envisager sans plus attendre son remplacement.

Cet achat impliquerait si vous en êtes d'accord, l'inscription d'une enveloppe complémentaire de 15 000 € en crédits de paiement.

DECISION

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 12 février 2019 maintenant le niveau d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition des équipements non pédagogiques ;

Vu la délibération de la Commission permanente du 5 mars 2019 adoptant la programmation des équipements non pédagogiques en direction des collèges ;

La Commission permanente du Conseil départemental, légalement convoquée par son Président, réunie Salle des Commissions 1 de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'attribuer une enveloppe complémentaire de 15 000 € en équipements non pédagogiques pour le remplacement de la sècheuse repasseuse du service de lingerie du collège Pierre Donzelot à Limoges.

24 Pour : M. ALLARD (délégation de vote à M. BOULESTEIX), M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE (délégation de vote à M. LAFAYE), Mme FONTAINE (délégation de vote à Mme JARDEL), Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFAYE, Mme LARDY (délégation de vote à Mme PLAZZI), M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT (délégation de vote à Mme MORIZIO), Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Signé

Anne DELAPIERRE

Certifié conforme
Transmis au représentant de l'Etat le 12 juin 2019
87-228708517-20190604-3247-DE-1-1
Affiché le 12 juin 2019
Publié au RAA du Département le 17 juin 2019